

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	161 869		161 869	108 884		52 985	48.66
Chiffre d'affaires NET	161 869		161 869	108 884		52 985	48.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 661	580		1 081	186.51
Autres produits			2	3		1	35.65
Total des Produits d'exploitation (I)			163 532	109 467		54 064	49.39
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			25 132	14 798		10 334	69.83
Impôts, taxes et versements assimilés			9 264	9 277		13	0.14
Salaires et traitements			81 982	26 359		55 623	211.02
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			36 074	32 658		3 416	10.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	2		1	31.48
Total des Charges d'exploitation (II)			152 454	83 095		69 359	83.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			11 078	26 373		15 295	57.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		12 000		40 000	28 000	70.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		3 504			3 504	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		454		258	196	75.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		15 958		40 258	24 300	60.36
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				21 926	21 926	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)		8 894		7 540	1 354	17.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		8 894		29 466	20 572	69.82
2. Résultat financier (V-VI)		7 064		10 792	3 728	34.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		18 143		37 165	19 023	51.18
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				369 000	369 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				369 000	369 000	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8		360 000	359 992	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		8		360 000	359 992	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		8		9 000	9 008	100.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		6 000		155	5 845	NS
Total des produits (I+III+V+VII)		179 490		518 726	339 236	65.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		155 355		472 405	317 050	67.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		24 135		46 320	22 186	47.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Dossier N° 000485 en Euros. Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	815 073	158 652	656 421	527 422	128 999	24.46
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	240 000		240 000	240 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	214 084	21 926	192 158	192 054	104	0.05
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 269 157	180 578	1 088 579	959 476	129 103	13.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 130		12 130	8 723	3 407	39.06
	Autres créances	8 248		8 248	1 433	6 814	475.43
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	163 453		163 453	221 556	58 103	26.23
	Charges constatées d'avance (3)	1 105		1 105	1 073	32	2.94
	Total III	184 935		184 935	232 785	47 850	20.56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 454 092	180 578	1 273 514	1 192 261	81 253	6.82

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	476 367		440 046		36 320	8.25
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 135		46 320		22 186	47.90
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	610 501		596 367		14 135	2.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	653 429		588 830		64 599	10.97
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 980		1 766		214	12.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 205		1 440		1 765	122.57
	Dettes fiscales et sociales	4 400		3 859		541	14.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	663 013		595 895		67 119	11.26
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 273 514		1 192 261		81 253	6.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 60 769 53 624

SD HOLDING
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 rue de la Bogatterie
MONTJEAN SUR LOIRE
49570 MAUGES SUR LOIRE
799 203 070 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 24 135 euros de la manière suivante :

Distribution de dividendes à l'associé unique 10 000 €
Soit 10 € par part
Affectation au compte Report à Nouveau 14 135 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende serait mis en paiement le 25 avril 2024.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Il est par ailleurs rappelé à l'associé qui a le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par lui-même, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 10 000 €, soit 10 € par titre

☞ Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 10 000 €, soit 10 € par titre

☞ Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 €

Certifié conforme

La Gérante

Séverine DOSSOT

Signé électroniquement le 26/04/2024 par
Séverine DOSSOT

 Signed with


ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 273 514.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 161 868.72 Euros et dégageant un bénéfice de 24 134.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	650 000		165 073
TOTAL	650 000		165 073
Autres participations	240 000		
Autres titres immobilisés	213 980		112
TOTAL	453 980		112
TOTAL GENERAL	1 103 980		165 185

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			815 073	815 073
TOTAL			815 073	815 073
Autres participations			240 000	240 000
Autres titres immobilisés			214 092	214 092
TOTAL			454 092	454 092
TOTAL GENERAL			1 269 165	1 269 165

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	122 578	36 074		158 652
TOTAL	122 578	36 074		158 652
TOTAL GENERAL	122 578	36 074		158 652

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	36 074				
TOTAL	36 074				
TOTAL GENERAL	36 074				